



Déclaration de la FSU **au CDEN de la Nièvre du 06 octobre 2015.**

Cette année la pauvreté a reculé de 0.6%.Voilà qui serait une amorce de bonne nouvelle s'il n'y avait pas 14 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui concerne un enfant sur cinq, selon l'INSEE. Force est de constater qu'avec plus de 10% de personnes au chômage, nul ne peut prétendre que la politique de ce gouvernement est efficace.

Si l'ANI, le Pacte de responsabilité, et le CICE apportent de la “souplesse” dans la gestion des entreprises, autrement dit de la précarité, le cercle vertueux de création d'emplois se fait toujours attendre. Le coût pour les finances publiques est de 40 milliards d'euros, mais pour quels résultats ? Le chômage continue d'augmenter, les dividendes explosent tandis que les services publics doivent toujours se serrer un peu plus la ceinture. Les évadés fiscaux peuvent dormir tranquillement...

L'austérité ne fonctionne pas, ni en Grèce, ni en France, ni ailleurs, et la FSU se demande combien de temps il faudra pour que le gouvernement s'en rende compte. C'est pourquoi la FSU fait partie des organisations qui appellent à des mobilisations le jeudi 8 octobre. Les services publics sont particulièrement ciblés par la rigueur. Les citoyens dans leur ensemble en ressentent les dommages.

La réforme territoriale telle qu'elle prend forme n'est pas de nature à nous rassurer. Si l'économie sur le millefeuille des institutions n'est pas en soi une mauvaise idée, elle le devient quand les usagers sont éloignés géographiquement et techniquement des services publics, ou comme former les enseignants avec Magistère. L'isolement de notre département vis à vis de la région, et l'isolement des usagers se font de plus en plus prégnants. Par exemple, le demandeur d'emploi se retrouve isolé devant son ordinateur tandis que l'agent de pôle emploi, censé le conseiller, exerce une mission dénaturée de son sens. Par ailleurs d'autres conséquences négatives du transfert des charges sur les collectivités se font déjà sentir : l'ATSEM, avec son CAP petite enfance est “sollicité(e)” pour encadrer des temps d'activités péri-scolaires ou surveiller la garderie en élémentaire - et qu'il ne soit pas dit qu'il s'agit des mêmes missions.

Dans le premier degré, les enseignants découvrent les nouveaux programmes définitifs de maternelle 3 jours avant la rentrée et devraient être formés après leur mise en place. Faut-il écouter la radio pour découvrir les innovations pédagogiques de notre ministre ? Comme si les enseignants avaient abandonné la dictée et le calcul mental ! Il faut ajouter le sentiment dans la profession de devoir faire toujours plus en dépit d'une formation famélique, sans réelle compensation salariale (gel du point d'indice depuis 5 ans, prime ISAE encore bloquée), longtemps décriées par le SNUipp-FSU.

Dans le second degré, comme à la rentrée précédente, le SNES-FSU constate que le vivier de titulaires remplaçants est déjà à sec pour avoir pallié tous les postes non pourvus, conséquence du manque d'attractivité de la profession que nous sommes las d'évoquer. Ainsi, des remplacements sont dorénavant et déjà assurés dans certaines matières par des contractuels sans formation. La baisse significative des moyens se fait sentir pour les élèves de la Nièvre et leurs conditions de travail comme nous l'expliquerons au cours de ce CDEN.

Concernant la réforme du collège, de plus en plus de collègues se rendent compte que certains dispositifs comme l'AP ou les EPI ne bénéficient effectivement pas d'heures en plus, mais sont bel et bien pris sur les horaires disciplinaires. Le scepticisme fait maintenant place à la colère et à l'indignation. Il est clair pour le SNES-FSU que cette réforme a une dimension économique et dogmatique, très loin des attentes des enseignants qui sont sur le terrain.

La gestion locale des répartitions horaires va provoquer des tensions internes et des différences d'un établissement à un autre, qui vont créer des disparités alors que cette réforme se dit égalitaire... Par exemple, en fonction des choix de l'établissement, la pratique du latin peut disparaître ici, ou survivre sous forme d'un EPI ailleurs. Et que vont devenir ces pans de connaissances et avec eux les collègues de lettres anciennes ? Vont-ils devoir se reconverter comme les collègues STI il y a quelques années ? Nous disons à Mme la Ministre : « Errare humanum est » mais vous pouvez revenir sur vos certitudes comme vous avez su le faire pour les programmes d'histoire géographie.

Cette réforme a été faite à la hussarde, tel l'Enseignement Moral et Civique dont les modalités n'ont été connues qu'après la rentrée, alors que ce même EMC sera évalué au brevet dès cette année.

C'est pourquoi nous serons nombreux, enseignants, parents d'élèves, élus locaux, intellectuels à crier notre mécontentement à Paris ce samedi 10 octobre. Madame la Ministre ne peut pas se contenter de passer en force, niant le dialogue social, louant les vertus d'une réforme qui est loin d'être une solution à tous les maux du collège. Oui à une réforme du collège, mais pas à cette réforme là !

Les CDEN se suivent et se ressemblent, témoin de l'absence de changement d'orientation politique. Ainsi, les mécontentements sont nombreux tant au niveau local que national, alors que la FSU a donné des alertes récurrentes. Écouter sa voix, c'est se rapprocher des desiderata des professions qu'elle représente dans le respect du dialogue social. C'est la condition sine qua non.